



No de résolution
ou annotation

N° 16-07-220

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification
des Transports/ Demande de rétrocession de terrain – Monsieur
Jean-Yves Morneau**

DEMANDE DE CITOYEN/ RUE À SENS UNIQUE

ATTENDU QUE Madame Odette Bouchard est venue déposer une demande à la municipalité de Les Escoumins le 15 juillet dernier;

ATTENDU QUE cette demande a pour but de demander à la municipalité de Les Escoumins de transformer la rue de l'Église en sens unique;
ATTENDU QUE Madame Bouchard a remarqué, depuis longtemps, le danger imminent de cette rue, car la rue de l'Église est trop étroite à certains endroits;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil mandate Madame Caroline Gagnon, directrice des travaux publics, afin de produire une analyse de faisabilité pour que le Conseil prenne une décision lors d'une prochaine séance.

**Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification
des Transports/ Cession d'emprise**

Bulletin d'abonnement – Vies des arts

Projet/ « Les Étoiles du Nord »

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 18 JUILLET 2016

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la séance du 18 juillet 2016 soit ajournée au 28 juillet 2016 à 16h30 heures.

CLÔTURE DE LA SEANCE

À 20h00 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : **3**

André Desrosiers,
Maire

Andrée Lessard

Andrée Lessard,
Directrice générale et secrétaire-trésorière par
intérim

9173

****DÉPÔT**

****AJOURNEMENT**

N° 16-07-221

Formules Municipales No 4614-1-1 MST

****DÉPÔT**

N° 16-07-222



No de résolution
ou annotation

Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD
MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

À une séance en ajournement du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 28 juillet 2016 à 16h30 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Karine Roussel, Madame Claudette Roussel et Madame Marie-Lise Poitras tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Sont absents : Madame Line Boulianne et Monsieur Denis Morin

Ouverture de la séance à 19 heures

Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière assiste également à cette séance.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES

2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

17.0 AFFAIRES NOUVELLES

- 17.5 Projet/ « Les Étoiles du Nord »
- 17.6 Demande de citoyen/ Rue à sens unique – Recommandations du département des Travaux Publics
- 17.7 Étude avant-projet de la Caserne-Incendie/ Offre de services professionnels
- 17.8 Demande d'appui pour la 8^e édition du tournoi de golf des Chevaliers de Colomb
- 17.9 Dépôt/ Permission de voirie sur le réseau du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- 17.10 Dépôt/ Élimination de l'herbe à poux dans l'emprise du ministère des Transports
- 17.11 Dépôt/ Pétition des propriétaires de chalets sur le TNO/ PGMR
- 17.12 Dépôt/ Statistiques 2016 – Bureau d'accueil touristique
- 17.13 Dépôt/ Société canadienne du cancer



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

17.14 Dépôt/ Renouvellement contrat d'assurance municipale – Groupe
Ultima Inc.

18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 16h30 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et demandent la dispense de la lecture.

PROJET / « LES ÉTOILES DU NORD »

ATTENDU QUE Madame Annie Caron, investigatrice du projet « Les Étoiles du Nord » souhaite offrir la première édition télévisée « Les Étoiles du Nord », qui se tiendrait du 1^{er} au 21 août à la salle multifonctionnelle des Escoumins suite au succès de l'atelier de théâtre, chant et improvisation qui s'est tenu le 10 mai dernier;

ATTENDU QUE Madame Annie Caron sollicite le soutien de la Municipalité pour la réalisation de cet événement;

ATTENDU QUE Madame Caron souhaite que la salle multifonctionnelle soit gratuite pendant la tenue de cet événement;

ATTENDU QUE Madame Caron a besoin de la salle multifonctionnelle pour une période de 14 jours équivalant à 84 (quatre-vingt-quatre) heures du 1^{er} au 21 août 2016;

ATTENDU QUE Madame Annie Caron ne pourra pas se servir de la salle multifonctionnelle le lundi 15 août prochain après 15h30 puisque la réunion ordinaire du Conseil municipal aura lieu;

ATTENDU QUE Madame Annie Caron ne pourra pas utiliser la salle multifonctionnelle le samedi 20 août prochain puisqu'un souper des Chevaliers de Colomb aura lieu;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le prêt de la salle gratuitement à Madame Annie Caron pour son projet « Les Étoiles du Nord » du 1^{er} août 2016 au 21 août 2016 inclusivement.

9175

N° 16-07-224

Formules Municipales - No 4614-A-01T



N° 16-07-225

DEMANDE DE CITOYEN/ RUE À SENS UNIQUE
RECOMMANDATIONS DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE Madame Odette Bouchard est venue déposer une demande à la municipalité de Les Escoumins le 15 juillet dernier;

ATTENDU QUE cette demande a pour but de demander à la municipalité de Les Escoumins de transformer la rue de l'Église en sens unique;

ATTENDU QUE selon l'analyse et les recommandations de Madame Caroline Gagnon, directrice des travaux publics, la rue de l'Église ne devrait pas inclure toute la rue au complet, seulement la partie débutant à l'intersection de la route Forestière jusqu'à la rue Renaud;

ATTENDU QUE le déneigement en saison hivernale se fait à partir de la route Forestière, c'est pourquoi le sens unique devra suivre cette direction;

ATTENDU QUE le camion des matières résiduelles sera toléré en sens inverse lors des collectes quotidiennes;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'installation de la nouvelle signalisation de rue « circulation à sens unique » dans la rue de l'Église, mais en incluant seulement la partie de l'intersection de la Route Forestière jusqu'à la rue Renaud.

N° 16-07-226

ÉTUDE AVANT-PROJET DE LA CASERNE INCENDIE/ OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux firmes d'architecture pour la préparation de l'étude avant-projet de la Caserne-Incendie;

CONSIDÉRANT QU'une seule firme d'architecture a présenté une soumission et que suite à l'analyse du comité de sélection, elle a obtenu le résultat suivant :

Éric Lirette Architecte : Pointage final : 19.46

ATTENDU QUE les frais de sous-traitances (arpenteurs, ingénieurs, laboratoire etc.) sont inclus dans le prix

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'OCTROYER le contrat pour la préparation de l'étude avant-projet pour la Caserne-Incendie à la firme d'architecture Éric Lirette, et ce, conformément à la soumission datée du 13 juillet 2016 au montant de 67 835.25 \$ (soixante-sept mille huit cent trente-cinq et vingt-cinq cents) taxes incluses.

QUE les crédits requis soient prélevés au surplus accumulé non affecté.

N° 16-07-227

DEMANDE D'APPUI POUR LA 8^E ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF
DES CHEVALIERS DE COLOMB



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ATTENDU QUE la 8^e édition du tournoi de golf-bénéfice des Chevaliers de Colomb est en préparation et que celui-ci aura lieu au club de golf de Tadoussac le samedi 20 août prochain;

ATTENDU QUE ce tournoi de golf-bénéfice est suivi d'un souper à la salle multifonctionnelle;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb sollicitent le soutien de la Municipalité pour la réalisation de cet événement;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb souhaitent que les coûts reliés à la location de la salle multifonctionnelle soient moins élevés afin de diminuer leurs dépenses;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la gratuité de la salle multifonctionnelle pour la tenue d'un souper lors du tournoi de golf-bénéfice le 20 août prochain conditionnellement à ce que cet organisme défraie un montant de 50 \$ (cinquante dollars) plus les taxes applicables pour les coûts d'entretien de la salle.

Permission de voirie sur le réseau du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Élimination de l'herbe à poux dans l'emprise du ministère des Transports

Pétition des propriétaires de chalets sur le TNO/ PGMR

Statistiques 2016 – Bureau d'accueil touristique

Société canadienne du cancer

Renouvellement contrat d'assurance municipale – Groupe Ultima Inc.

CLÔTURE DE LA SEANCE

À 17h30 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : **0**

André Desrosiers,
Maire

Andree Lessard,

Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

